



DOCUMENT DE TRAVAIL

DIRECTION DES ETUDES ECONOMIQUES

2 Février 2011

L'économie tunisienne : L'impact de la crise politique sur l'activité économique et les équilibres fondamentaux



SOMMAIRE

<i>Résumé exécutif</i>	3
1. Performances économiques	4
2. Activités sectorielles	4
2.1 Secteur touristique	
2.2 Industries manufacturières	
2.3 Agriculture et pêche	
2.4 Secteur du BTP	
2.5 Secteur énergétique	
2.6 Nouvelles technologies de l'information	
2.7 Infrastructures	
2.8 Secteur bancaire et financier	
3. Echanges extérieurs et transferts de capitaux	12
4. Politiques publiques	14
4.1 Finances publiques	
4.2 Politiques monétaires et de change	
5. Environnement économique et social	19
5.1 Contexte politique	
5.2 Contexte social	
5.3 Climat des affaires	
6. Situation du marché du travail : comparaison régionale et internationale ...	22
6.1 Comparaison Zone MENA et reste du monde	
6.2 Inflation et pouvoir d'achat dans la zone MENA	
7. Perspectives de l'économie tunisienne sur les deux prochaines années	26
7.1 Les secteurs impactés immédiatement par la crise politique	
7.2 Impacts sur les équilibres socio-économiques	
7.3 Impacts sur les avoirs extérieurs nets	
8. Annexe : Participations entrepreneuriales de la famille Ben Ali	36



Résumé exécutif :

L'économie tunisienne est largement dépendante de la demande européenne et souffre de sa spécialisation dans la production de biens intensifs en main d'œuvre non qualifiée et à faible valeur ajoutée. Ainsi, la croissance du PIB est revenue de 6,2% en 2007 à 3,1% en 2009. Les bonnes performances de la production céréalière et de l'activité des industries extractives et de l'énergie ont contribué à atténuer les retombées de la crise mondiale.

L'économie tunisienne se base sur deux secteurs d'activité : le tourisme et l'industrie manufacturière qui réalisent à eux seuls plus de 70% de la valeur ajoutée du pays.

Le secteur touristique réalise l'essentiel de la valeur ajoutée tunisienne (53% en 2008). Une étude stratégique sur les perspectives de croissance du secteur à l'horizon 2016 a été lancée en 2010. Elle a conclu que le gouvernement doit accorder plus d'attention à la diversification des produits, à la promotion de la destination ainsi qu'au financement de l'industrie. Le pays s'est fixé comme objectif de se rapprocher des 10 millions de touristes à l'horizon 2014.

Le secteur des « industries manufacturières » est le deuxième secteur important (19% de la valeur ajoutée en 2008). Le gouvernement a cherché à promouvoir le pays en tant que destination industrielle et technologique. Il s'agit d'encourager le développement d'activités industrielles à forte valeur.

Les autorités ont mené des politiques budgétaire et monétaire prudentes ayant assuré une certaine stabilité macroéconomique : déficit budgétaire relativement maîtrisé (0,8% du PIB en 2008, mais 3,9% en 2009), soutenabilité de la dette publique interne et externe, flexibilité du régime de change et dépréciation tendancielle du taux de change effectif réel ayant renforcé la compétitivité des exportations. Pour les autorités, il ne s'agit que d'une étape intermédiaire devant déboucher sur un régime de change flottant à l'horizon 2014.

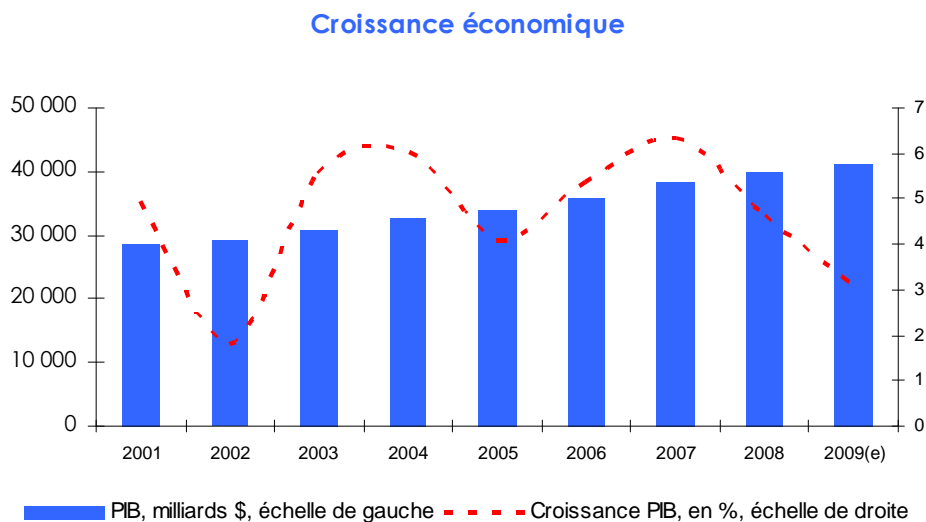
Toutefois, l'inflation demeure à des niveaux relativement élevés (3,5% en 2009) et le chômage, estimé en moyenne à 14,1% en 2008, a culminé à 30% pour la tranche des 20-24 ans et à 19% pour les diplômés universitaires. Les manifestations sociales, ayant provoqué le changement politique du 14 janvier 2011, sont survenues en raison de la situation alarmante du marché du travail, comparativement à d'autres pays de la zone MENA.

Le FMI avait prévu, avant la crise, une croissance économique de l'ordre de 4 à 4,5% en 2011. Néanmoins, le dernier soulèvement populaire impacteraient négativement la croissance de l'économie du pays (perte inévitable d'au moins deux à trois points du PIB). Les secteurs économiques les plus touchés seraient certainement le tourisme, les exportations de biens et services et les IDE dont le ralentissement d'activité engendrerait des effets néfastes sur l'investissement et les réserves de change de la Banque centrale.



1. Performances économiques

La Tunisie a relativement bien géré les retombées de la récente crise mondiale. Ceci est le fruit de la bonne récolte céréalière et la forte activité dans les secteurs des industries extractives et de l'énergie. La croissance du PIB est revenue à 3,1% en 2009, après avoir enregistré 4,6% une année auparavant.



Source : Banque Africaine de Développement

Le ralentissement de la croissance observé en 2009 est essentiellement dû à la baisse des exportations de produits manufacturés vers le marché européen. En outre, l'économie a réussi à absorber les chocs du démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) et des tarifs douaniers de pays comme la Turquie, la Jordanie, l'Égypte et le Maroc vis-à-vis de l'Union européenne (UE).

2. Activités sectorielles

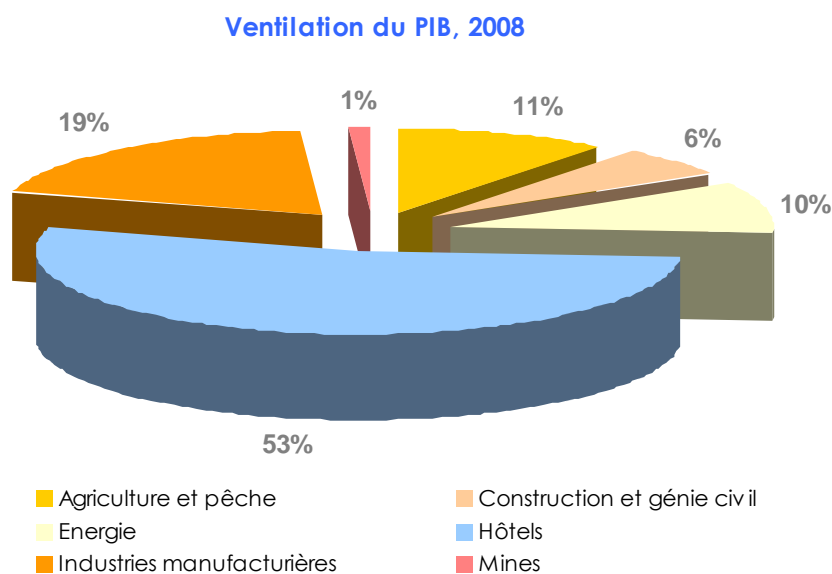
L'économie tunisienne reste encore largement duale, entre un secteur offshore dynamique, exportateur et engagé dans la mondialisation, souvent détenu par des capitaux étrangers, et un secteur tourné vers le marché national et relativement protégé de la concurrence internationale. Cette structure présente deux faiblesses :

- La forte dépendance vis-à-vis de la demande européenne, qui rend la croissance fluctuante ;



- La forte spécialisation dans la production des biens intensifs en main-d'œuvre non qualifiée à faible valeur ajoutée (textile et habillement, industrie électrique et mécanique).

Cette situation cantonne la croissance à des niveaux insuffisants pour absorber l'ensemble des nouveaux demandeurs d'emploi et réduire le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : Banque Africaine de Développement

2.1 Secteur touristique

Le tourisme en Tunisie est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de la Tunisie et une source de devises pour le pays. Le tourisme a un effet d'entraînement sur d'autres secteurs économiques, tels que le transport, les communications, l'artisanat, le commerce et le bâtiment. Le pays s'est d'ailleurs fixé pour objectif de se rapprocher des dix millions de touristes à l'horizon 2014.

Alors que la Tunisie demeure une destination prisée des touristes, en occupant la 29^e place sur les 40 principales destinations touristiques au monde selon le classement de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le pays a lancé fin 2010 des stratégies de développement visant à aider le secteur à s'adapter au marché international en rapide évolution. La Tunisie est parvenue à séduire les touristes pendant des années en misant sur son image de destination bon marché. Conscient du besoin d'améliorer sa position et son



image en tant que destination touristique, le gouvernement a ordonné une étude stratégique sur les perspectives de croissance dans le secteur du tourisme d'ici 2016 auprès de Roland Berger International.

L'étude, dont les résultats ont été publiés en octobre 2010, a indiqué que le secteur du tourisme tunisien était mis au défi par des tendances récentes, dont le nouveau profil des consommateurs (qui en moyenne sont plus âgés), les progrès technologiques tels que les réservations électroniques et l'émergence de nouveaux types d'hébergement comme les hôtels-boutiques. Les domaines auxquels le gouvernement doit accorder le plus d'attention sont la diversité et l'innovation, la publicité, la promotion et le marketing, le cadre législatif et le refinancement de l'industrie, a estimé le cabinet Roland Berger. Selon les résultats de l'étude, la Tunisie devrait améliorer la diversité et la qualité de ses services touristiques, stimuler la demande et intensifier la compétitivité. Les auteurs de l'étude ont également recommandé la mise en place d'une structure commune pour les campagnes promotionnelles, qui l'an dernier ont coûté à la Tunisie 27 millions d'euros, contre 49 millions au Maroc et 82 millions à la Turquie.

Conformément aux recommandations selon lesquelles la Tunisie devrait miser sur la qualité, le gouvernement a commencé à moderniser l'infrastructure et à améliorer les centres de formation professionnelle. En outre, des nouvelles normes de classement des hôtels ont été adoptées. En 2010, après la tenue de 6 439 contrôles, 156 hôtels ont perdu une étoile et 16 autres en ont obtenu une supplémentaire. Les centres de formation hôtelière ont, quant à eux, été rénovés.

L'activité touristique reste donc un secteur moteur de l'économie tunisienne. La Tunisie a programmé de grands projets de promotion touristique visant à propulser l'activité économique, notamment la Cité sportive de Tunis, promue par le groupe émirati Abou Khater sur une superficie de 256 hectares dans la banlieue Nord de Tunis (les berges du lac) ou le Tunis Financial Harbour (TFH) : ce port, qui constitue le premier centre de services financiers offshore de la région d'Afrique du Nord, sera réalisé en 2014 à El-Hassiane dans la délégation de Kalaat El-Andalous (Ariana). Il comprendra une infrastructure financière moderne. Des travaux sont engagés en 2010 au niveau de l'entrée du port, représentant environ 35 % de son coût total estimé à 3 milliards USD (près de 4 milliards TND).



2.2 Industries manufacturières

La baisse de la demande extérieure, notamment européenne, a diminué la croissance de la valeur ajoutée des industries manufacturières de l'ordre de 6% en 2009, contre 4,5% en 2008. Cette baisse a surtout touché les industries du textile, habillement et cuir (-13 %), en raison de la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs européens, mais aussi les industries mécaniques et électriques (-11%), en lien avec la baisse des ventes de voitures à l'échelle mondiale, ainsi que les industries chimiques (-8%).

Dans le secteur manufacturier, les IDE ont représenté respectivement 41,3%, 45,8% et 48,1% des investissements totaux dans ce secteur en 2007, 2008 et 2009. Le gouvernement cherche à promouvoir la Tunisie en tant que destination industrielle et technologique à travers une campagne internationale engagée sous le slogan : « Looking for growth ? Think Tunisia, The euromed valley for industry and technology ». Il s'agit également d'encourager le développement d'activités industrielles à forte valeur ajoutée et ce en élevant de quelques points dans le PIB la contribution de l'industrie (17,8% seulement en 2009), en améliorant significativement sa valeur ajoutée et en augmentant plus fortement la part des exportations à intensité technologique moyenne et/ou élevée (31,5% aujourd'hui).

2.3 Agriculture et pêche

La Tunisie a un climat typiquement méditerranéen. Il se caractérise par l'irrégularité et des pluies torrentielles, ainsi que par la longueur des saisons et même les années sèches. La superficie agricole est de l'ordre de 10 millions d'hectares dont celle équipée pour l'irrigation couvre 402 mille hectares (soit 4% des terres agricoles et 8% des superficies labourables). En ce qui concerne les périmètres irrigués, 199 mille ha sont couverts par un réseau public, le reste, 203 mille ha, est constitué de périmètres irrigués privés équipés d'une façon individuelle. On note que 70 % des superficies irriguées sont équipées en matériel pour l'économie d'eau. Les sources d'eau d'irrigation sont les barrages, les puits de surface, les puits profonds et les oueds. D'autre part, le potentiel global des ressources hydriques mobilisables est estimé à 4,5 milliards de m³ par an. Il est réparti en eaux de surface qui présentent 2,7 milliards de m³ dont 2,1 sont effectivement mobilisés par l'intermédiaire de 27 barrages et en eaux souterraines qui constituent 1,8 milliard de m³ dont 1,6 sont déjà mobilisés par l'intermédiaire de 11 mille puits de surface et plus de 2 mille forages. On enregistre que le taux de mobilisation actuel est de 85% et il est programmé d'atteindre 95% en 2011. Autre



caractéristique de l'agriculture tunisienne est la taille moyenne des exploitations qui est de 10 ha. 89% de ces exploitations couvrent moins de 20 ha.

D'autre part, la pêche participe à hauteur de 5,6% à la production agricole. Les côtes tunisiennes couvrent près de 1.350 km. Il existe 41 ports de pêche. Par ailleurs, la flotte de pêche est constituée de 10 mille barques côtières, 60 thoniers, 430 chalutiers et 365 sardiniers. On note que la production est de 100 mille tonnes dont 27 mille tonnes proviennent de la pêche côtière, 26 mille tonnes de la pêche au chalut et 44 mille tonnes de la pêche au feu.

L'agriculture participe à hauteur de 16,3% du marché de l'emploi. Toutefois, la main-d'œuvre agricole est essentiellement familiale.

En ce qui concerne les investissements agricoles, ils présentent 11 % des investissements totaux, dont 52% sont privés.

2.4 Secteur du BTP

Le secteur tunisien du BTP réalise en moyenne un chiffre d'affaires de 5.000 millions de dinars par an. Il contribue à raison de 7% dans le produit intérieur brut (PIB) et se place au 4ème rang dans l'économie nationale. Le nombre des entreprises dans le secteur organisé dépasse les 2.000, et il y aurait plus de 15.000 entrepreneurs opérant dans le secteur informel. Les entreprises sont dans leur majorité des petites et moyennes entreprises, essentiellement familiales.

Le secteur du BTP a connu durant les cinq dernières années beaucoup de difficultés, résultant d'un cumul de handicaps, dont notamment, les textes réglementaires pour l'exercice de la profession, ainsi que les textes régissant les marchés publics favorisant une concurrence très agressive entre des opérateurs n'ayant pas le même niveau de qualification, les retards de paiement des marchés publics, les retenues fiscales avec des crédits d'impôt, auxquels s'est rajoutée la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, et aussi le manque accru de main-d'œuvre qualifiée, ce qui a considérablement affecté la santé des entreprises et l'efficacité du secteur.



La Tunisie est aujourd'hui engagée dans de grands projets de construction très ambitieux, avec les projets du XI^e Plan de développement économique et aussi les projets d'investissements étrangers, principalement émiratis avec plusieurs milliards de dollars, et dont certains ont déjà posé leurs premières pierres.

2.5 Secteur énergétique

La Tunisie ne dispose pas de grands fleuves et de sites adaptés à la production continue d'énergie hydraulique. Le potentiel économiquement faisable est de l'ordre de 160 GWh, et la puissance installée est actuellement estimée à 66 MW (dont 36 MW sur Sidi Salem, 13 MW sur Nebeur, 9 MW sur Ben Metir). L'énergie hydro-électrique constitue près de 1% de l'énergie totale produite dans le pays. En termes de tonne équivalent pétrole (tep), la production hydro-électrique est passée de 13 tep en 2000 à 32 tep en 2005, et devrait se développer encore plus dans le futur avec le renchérissement du prix des énergies fossiles.

L'activité d'exploration et de production des hydrocarbures en Tunisie est réalisée en association avec l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP), soit sous la forme d'une association en participation, soit sous la forme d'un contrat de partage de production. La situation tunisienne est caractérisée par un accroissement de la consommation et une stabilité des ressources. La conjoncture nationale se caractérise par une croissance soutenue de consommation de l'énergie estimée à 4% par an. La maîtrise de l'Énergie s'avère par conséquent indispensable; à ce propos, l'objectif du gouvernement tunisien est d'arriver d'ici 2011 à économiser 20% de l'énergie et d'encourager le recours aux énergies renouvelables en y introduisant 4% dans la consommation globale du pays et 10% dans la capacité de production électrique (200 mégawatts d'éolien d'ici 2011). L'État envisage également d'augmenter la capacité de raffinage par la construction d'une nouvelle raffinerie de 6 MT (millions de tonnes) en attendant la construction d'une centrale nucléaire à l'horizon 2020.

La maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables ont nécessité la mobilisation de grands moyens. Depuis 1987, l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Énergie (ANME) s'est attelée à mettre en exécution un programme national de maîtrise de l'énergie, axé essentiellement sur la mise en place du cadre juridique et des incitations financières et fiscales pour atteindre les objectifs fixés en matière d'économie d'énergie.



L'étude de l'opportunité d'introduction de l'option nucléaire dans le parc national de production d'électricité a permis d'identifier deux sites susceptibles d'accueillir la centrale produisant l'énergie nucléaire, l'un au Sud et l'autre au Sahel. La Tunisie ambitionne, à travers la création d'une station d'une superficie de 800 hectares, la production de 1.000 mégawatts pour un coût estimé à 3 millions de dinars. Suite à la décision présidentielle du 3 novembre 2006, une équipe multidisciplinaire a été constituée en 2007 pour mener une étude de faisabilité technico-économique de l'introduction de l'électronucléaire.

La Tunisie et la Libye collaborent davantage sur le plan économique, notamment pour la construction d'un oléoduc vers la Tunisie. Un câble électrique sous-marin est aussi prévu, qui reliera le pays à l'Italie.

2.6 Nouvelles technologies de l'information

L'année 2010 a été caractérisée par l'introduction sur le marché tunisien de Divona Telecom Orange, le troisième opérateur fixe, mobile et Internet. L'arrivée de cet opérateur sur le marché devrait permettre une amélioration des services, une diminution des prix et une plus grande concurrence dans le secteur des télécommunications.

En 2009, 88% de la population étaient abonnés aux réseaux téléphoniques mobiles, 33,6% à Internet et 11% disposaient d'un ordinateur. Ceci confirme l'évaluation récente de la Banque mondiale qui classe la Tunisie à la première place en Afrique en termes de densité téléphonique et en nombre d'ordinateur par habitant, mais aussi à la première place en Afrique du Nord concernant l'indice d'accès aux TIC. L'indice NRI (Networked Readiness Index) 2009/10 du Global Information Technology Report (GITR), publié par le FEM et qui évalue dans quelle mesure les pays sont prêts à utiliser efficacement les TIC, place la Tunisie au 39ème rang, devant l'Inde (43ème), la Grèce (56ème) et le Maroc (88ème).

2.7 Infrastructures

La Tunisie a lancé des mégaprojets d'infrastructure dans l'intention de devenir un centre international de commerce et de services et de s'intégrer davantage à son environnement international et régional. Les chantiers ouverts dans le Grand Tunis (le gouvernorat de



l'Ariana) et dans d'autres zones, comme Enfidha (entre Sousse et Hammamet), ont permis de créer de nombreux emplois et d'attirer des financements extérieurs. Il s'agit notamment de l'aéroport international d'Enfidha, avec une capacité d'accueil initiale de 7 millions de voyageurs par an. Cela concerne également le port en eaux profondes qui comportera une zone logistique et d'activités économiques d'une superficie de 2 000 hectares.

Par ailleurs, le pont Radès-La Goulette, mis en service le 21 mars 2009, relie les trois gouvernorats de Tunis, de Ben Arous et de l'Ariana. Cet ouvrage imposant d'une hauteur de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer et fixé par deux tours d'une hauteur de 45 mètres chacune permet la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises.

2.8 Secteur bancaire et financier

Le secteur financier n'a pas subi les effets directs de la crise mondiale, en raison d'un système de titrisation trop limité, de prêts financiers accordés à des taux d'intérêt fixes prenant en compte la capacité de remboursement des bénéficiaires et ne représentant que 10 % des engagements bancaires, de participations étrangères à la bourse de Tunis limitées à 25 % de la capitalisation financière et de placements des réserves tunisiennes en devises, régis par des règles prudentielles strictes.

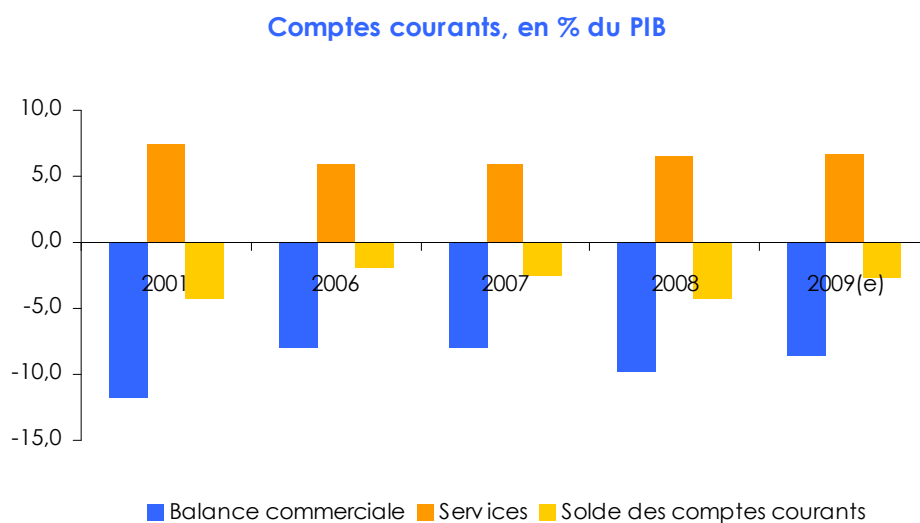
Pour autant, les autorités ont poursuivi leur stratégie de long terme d'assainissement du secteur bancaire. Ce qui a conduit à une baisse du taux de créances douteuses en pourcentage des créances totales de 17,6% en 2007 à 15,5% en 2008 et à une augmentation du taux de provisionnement de 53,2% en 2007 à 56,8% en 2008. Les autorités ont poursuivi cet effort d'assainissement en 2010, afin de renforcer la solidité du système bancaire, compte tenu de l'ouverture progressive du compte de capital et de la libéralisation du dinar en 2014. Elles souhaitent par ailleurs adapter les cadres réglementaires et de contrôle de l'évolution du secteur et aborder le contrôle bancaire dans une optique plus prospective.



3. Echanges extérieurs et transferts de capitaux

La politique d'ouverture de la Tunisie sur l'économie mondiale n'a pas été remise en cause par l'impact de la crise économique et financière mondiale. Les autorités ont décidé de poursuivre la baisse des taxes douanières pour répondre aux engagements internationaux (Organisation mondiale du commerce [OMC], Accords d'Agadir, Union du Maghreb arabe [UMA], accords de libre-échange, etc.) et stimuler les échanges économiques avec l'extérieur. Depuis le 1er janvier 2008, la Tunisie constitue une zone de libre-échange avec l'UE pour les produits industriels. Cela signifie que tous les produits industriels d'origine européenne entrent en franchise douanière en Tunisie – un privilège que les produits tunisiens avaient obtenu dès 1998 pour l'accès au marché communautaire. Il ne s'agit en fait que de la dernière étape d'un processus de démantèlement progressif engagé depuis 1996. Le pays entend également mettre à profit les autres accords de libre-échange conclus au niveau bilatéral (Maroc, Jordanie et Turquie) et au plan régional et multilatéral avec les pays de la ligue arabe (à travers la Grande zone arabe de libre-échange [Gafsa]), l'Association européenne de libre-échange (Norvège, Suisse, Islande) et les pays signataires de l'Accord d'Agadir (Maroc, Égypte, Jordanie).

La Tunisie a connu une très forte baisse de la valeur de ses échanges commerciaux au cours de l'année 2009. Les exportations ont reculé de 17,6% et les importations de 15%. La baisse en valeur des exportations et des importations a touché presque tous les secteurs et les produits.

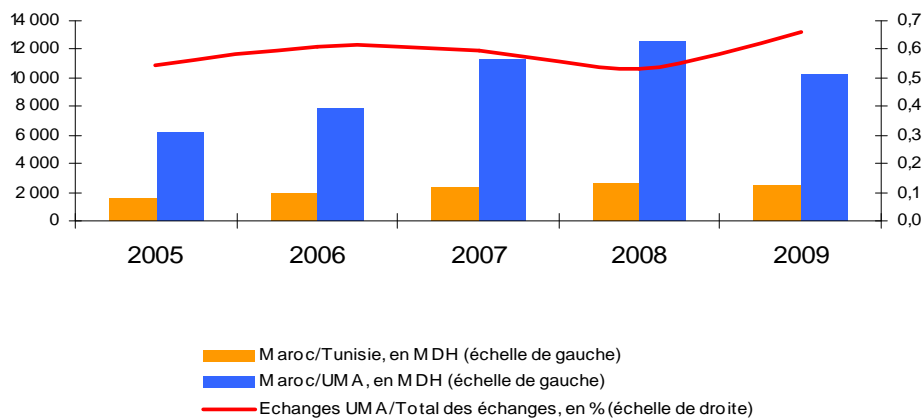


Source : Banque Africaine de Développement



Les échanges entre le Maroc et la Tunisie se sont renforcés, avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 12,6% sur la période 2005-2009. Ils ne représentent toutefois qu'une infime partie du commerce extérieur marocain. La balance des échanges commerciaux marocains avec la Tunisie est déficitaire, avec un taux de couverture de 36,5% seulement en 2009.

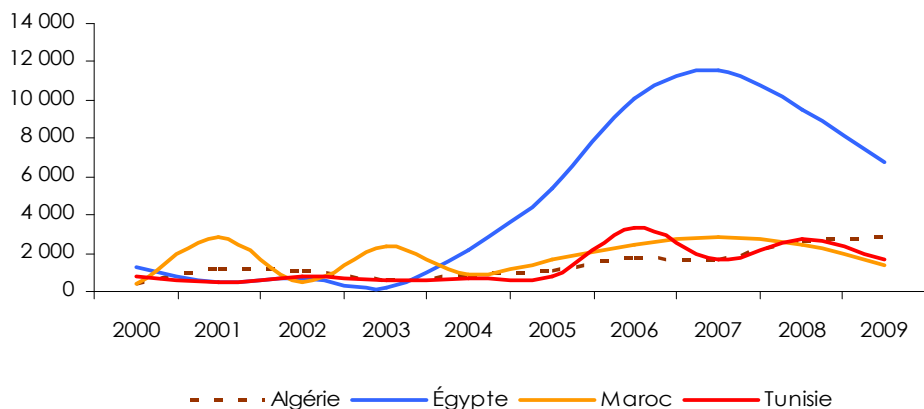
Echanges commerciaux Maroc / Tunisie



Source : Office des Changes du Maroc

Le flux des IDE attiré par la Tunisie a pâti de l'impact de la crise financière internationale et a baissé de plus de 38,8% en 2009. Le pays a par contre réalisé un taux d'accroissement annuel moyen de plus de 8,9% sur la période 2000-2009.

IDE, en millions de \$

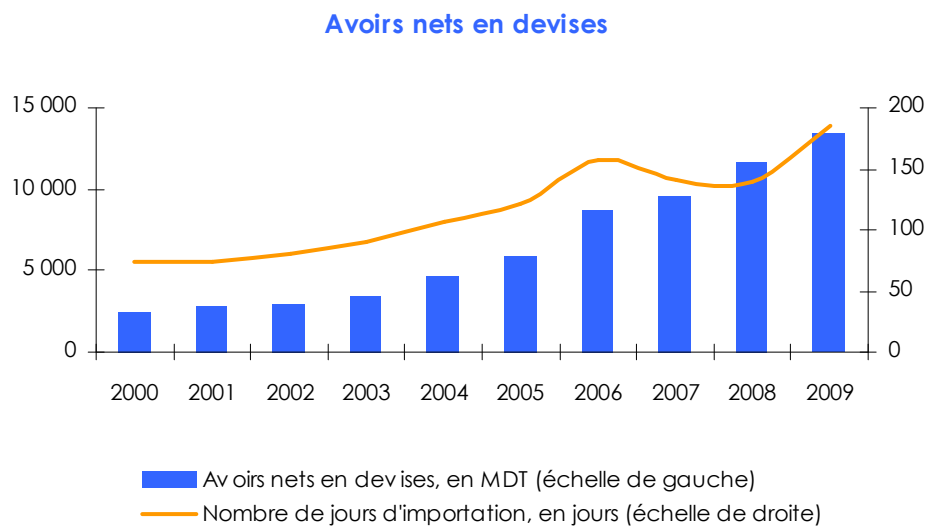


Source : CNUCED



Il convient de noter à ce niveau que la Tunisie a reçu 180,8 millions de dirhams au titre des dépenses des investissements directs marocains à l'étranger au terme des neuf premiers mois de l'année 2009. La Tunisie a quant à elle investi quelques 29,6 millions de dirhams au terme de la même période.

Les avoirs extérieurs nets de la Tunisie se sont quant à eux renforcés de plus de 14,5% au terme de 2009, ce qui représente près de 6,2 mois d'importations.



Source : Banque Centrale de Tunisie

4. Politiques publiques

Les politiques budgétaires et monétaires prudentes menées par la Tunisie lui ont permis de minimiser l'impact de la crise mondiale sur la croissance et le chômage, tout en assurant la stabilité macro-économique.

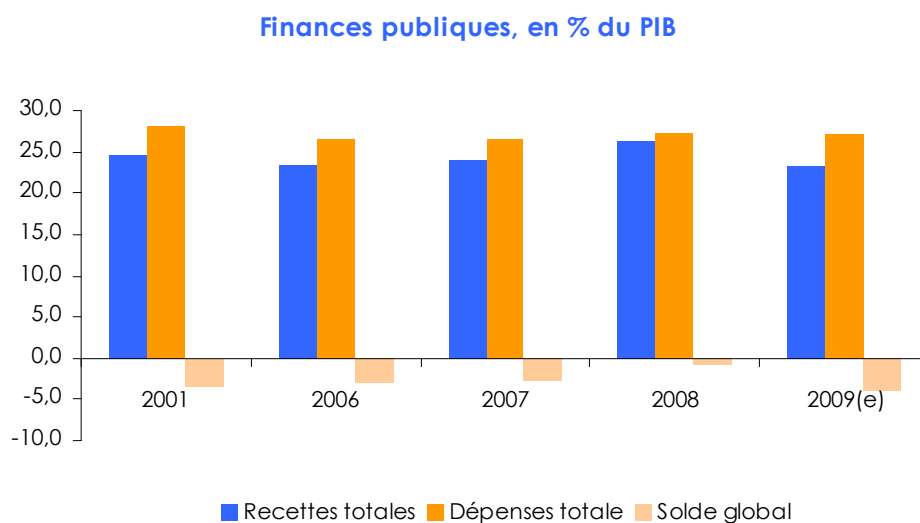
4.1 Finances publiques

Le recul de la croissance en 2009 a entraîné une réduction des ressources fiscales et un creusement du déficit budgétaire, de 0,8% en 2008 à 3,9% du PIB en 2009. En effet, pour soutenir les entreprises en difficulté et limiter le chômage, le gouvernement a décidé une



baisse de la pression fiscale, notamment au titre de l'impôt sur les bénéfices et de certains éléments du coût de production.

Le ratio de déficit budgétaire devrait s'élever à 3,5% du PIB en 2010. L'aggravation du déficit budgétaire a été enregistrée malgré la baisse des subventions à la suite du repli des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers.



Source : Banque Africaine de Développement

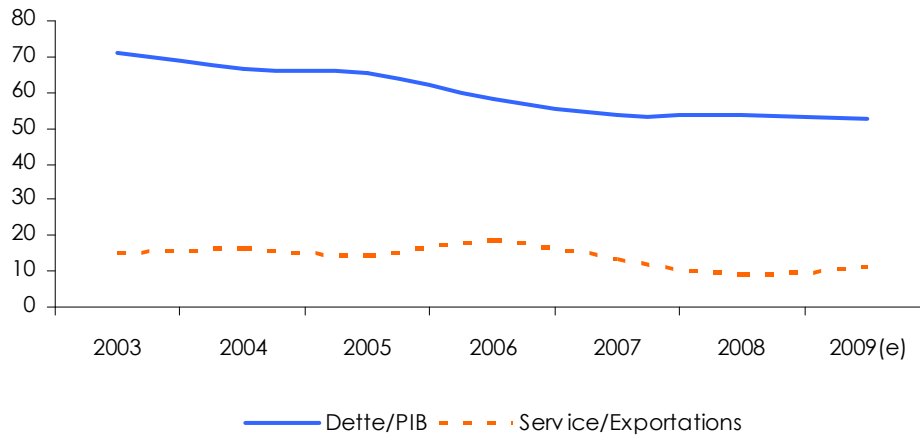
Les autorités publiques ont financé ce déficit budgétaire en empruntant sur le marché domestique, sans affecter les crédits accordés à l'économie, en raison de l'abondance des liquidités du système bancaire.

Les indicateurs de la dette extérieure ont continué à s'améliorer (ratio de la dette extérieure par rapport au PIB limité à 41,5 % en 2009 contre 42,6 % en 2008), alors que ceux de la dette publique domestique ont continué à se détériorer, passant de 47,5 % du PIB en 2008 à 48,7 % en 2009.

Le ratio de la dette extérieure a connu une baisse entre 2008 et 2009 et l'analyse de soutenabilité ne montre pas de signe de fragilité. En fait, la Tunisie bénéficie d'une situation financière plutôt enviable et d'une image positive auprès des donateurs tant multilatéraux que bilatéraux. Le service de la dette est passé de 10,7% des exportations en 2008 à 14,3% en 2009.



Dettes extérieures totales



Source : Banque Africaine de Développement

L'utilisation partielle des recettes de privatisation pour le remboursement de certains emprunts a permis de réduire le ratio de la dette publique jusqu'à l'année 2008. Cependant, ce ratio a repris une tendance légèrement haussière à partir de 2009 pour atteindre 48,7% du PIB. Il devrait s'établir à 49% en 2010. La dette publique tunisienne reste relativement élevée par rapport à celle de plusieurs autres pays similaires.

Par ailleurs, les autorités tunisiennes ont poursuivi des politiques visant à améliorer le climat des affaires, en simplifiant notamment les procédures douanières et en créant de meilleures infrastructures d'appui logistique au commerce international. Elles comptaient instituer un « médiateur fiscal » afin de régler les litiges liés à la déclaration fiscale avant l'engagement d'une procédure judiciaire, ce qui devrait réduire le nombre de redressements fiscaux.

Sur la période 2002-2008, les recettes fiscales ont généré un taux de pression fiscale moyenne de 21% et un taux hors pétrole de 19%. Les principales caractéristiques des recettes sont la retenue à la source (fiscalité directe), le privilège fiscal et l'assiette d'imposition, qui varie selon l'origine du produit et la nature de la taxe.

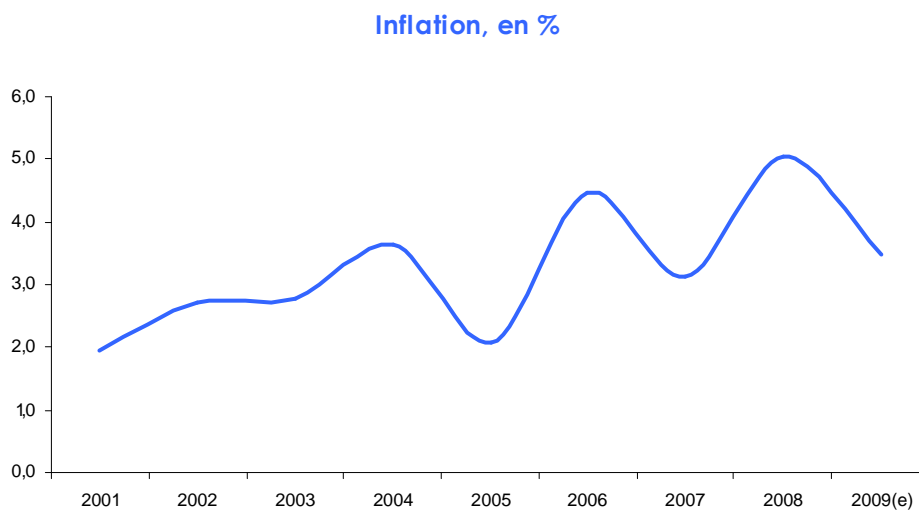
Les lois de finances relatives aux années les plus récentes ont comporté des dispositions budgétaires et des mesures visant à améliorer la compétitivité, à promouvoir le social, à actualiser le système comptable et à réconcilier le fisc et le contribuable. S'agissant des contribuables, l'effectif n'a cessé d'augmenter d'une année à l'autre, avec un taux



d'accroissement dépassant les 3,5% durant la période 2006-2009. Leur ventilation en personnes physiques et morales est de respectivement 85% et 15%. Les personnes physiques relèvent dans leur quasi-totalité des commerçants, des artisans et des prestataires de services (93%). Ils se répartissent également à raison de 78% en tant que contribuables relevant du régime forfaitaire et 22% du régime réel.

4.2 Politiques monétaire et de change

La Tunisie mène une politique monétaire prudente qui vise la préservation de la stabilité des prix. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 5,1% à 3,5% entre 2008 et 2009. Cette baisse des prix s'explique essentiellement par la diminution des cours mondiaux des produits de base et du pétrole. Cette tendance devrait se maintenir en 2010, avec un taux d'inflation prévu de 3,1%.



Source : Banque Africaine de Développement

Parallèlement, la poursuite d'une politique budgétaire adéquate a contribué à la maîtrise des prix, grâce à la rationalisation des dépenses publiques courantes et à la compensation des produits alimentaires de première nécessité.

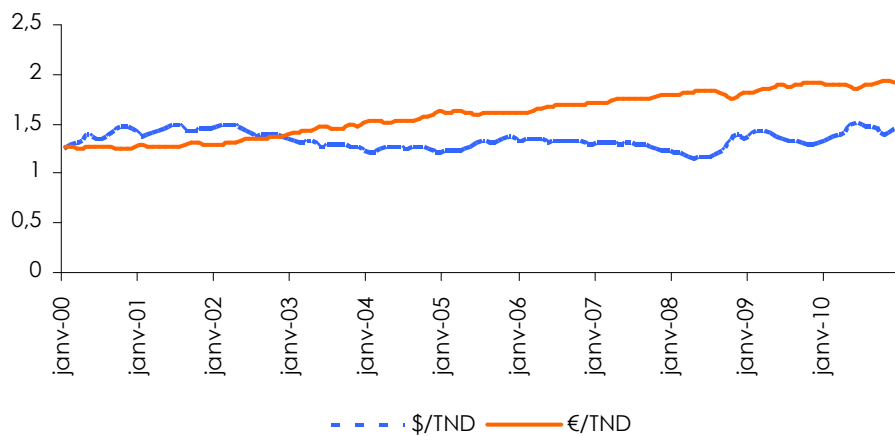
A la lumière de cette évolution, la BCT a décidé d'apporter son soutien aux entreprises et fournir le financement approprié à l'économie, tout en préservant les équilibres financiers.



Ainsi, de nouveaux instruments ont été instaurés en 2009 pour la conduite de la politique monétaire, en mettant à disposition des facilités permanentes de dépôts et de crédits auxquelles les banques peuvent recourir de leur propre initiative, tant pour satisfaire leur besoin de liquidités que pour placer leur excédent auprès de la BCT. Cette mesure doit permettre aux banques résidentes d'améliorer leur situation financière et de prêter davantage aux entreprises affectées par la crise mondiale.

Pour ce qui est de la politique de change, les autorités monétaires ont cherché à aligner le taux de change effectif réel (TCER) sur ses fondamentaux et à ancrer cette politique sur leur objectif de moyen terme d'un taux de change flottant. Cette relative flexibilité du régime de change s'est traduite par une dépréciation tendancielle du TCER alimentée par des chocs négatifs persistants sur les termes de l'échange et par l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Cette dépréciation a renforcé la compétitivité des exportations. Pour les autorités, cette phase de flottement dirigé est une étape intermédiaire qui devrait déboucher sur l'objectif de régime de change flottant, de convertibilité totale du dinar et de mobilité parfaite du capital. Un objectif fixé initialement à 2010, mais repoussé en 2014 en raison de la crise mondiale.

Taux de change du Dinar tunisien



Source : Banque Centrale de Tunisie



5. Environnement économique et social

5.1 Contexte politique

En octobre 2009, le président tunisien sortant Zine Elabidine Ben Ali a été réélu pour un cinquième mandat, avec 89,62% des suffrages exprimés. M. Ben Ali, 73 ans, était au pouvoir depuis le 7 novembre 1987, date à laquelle il a destitué le premier président de la Tunisie indépendante, Habib Bourguiba. Ce nouveau mandat devrait théoriquement être son dernier : la constitution, amendée en 2002, autorise des mandats successifs mais limite à 75 ans l'âge du candidat à la présidentielle. Aux législatives, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) du président a remporté 161 sièges de députés sur 214 (75%). Les 53 sièges restants sont départagés à la proportionnelle entre six des huit partis en lice.

Les observateurs internationaux et les partis d'opposition ont dénoncé un fort déséquilibre de la couverture médiatique de la campagne présidentielle au profit du président sortant et quelques irrégularités lors des élections – sans pour autant contester la victoire du président Ben Ali.

A la suite de l'immolation par le feu d'un jeune tunisien protestant ainsi contre la saisie de sa marchandise par les autorités, le 17 décembre 2010, le régime est fortement contesté. Zine el-Abidine Ben Ali dénonce, des « actes terroristes » tout en promettant la création de 300 000 emplois supplémentaires d'ici 2012. Les contestations ne cessant pas, le président Ben Ali annonce le 13 janvier 2011 la prise de mesures supplémentaires, notamment la garantie de la liberté de la presse et de la liberté d'expression politique ainsi que son renoncement à une candidature en 2014.

Le 14 janvier 2011, alors que la contestation ne s'essouffle pas, il annonce qu'il limoge son gouvernement et promet l'organisation d'élections législatives dans les six mois. Plus tard dans la journée, il quitte le pays sous la pression de l'armée tunisienne.

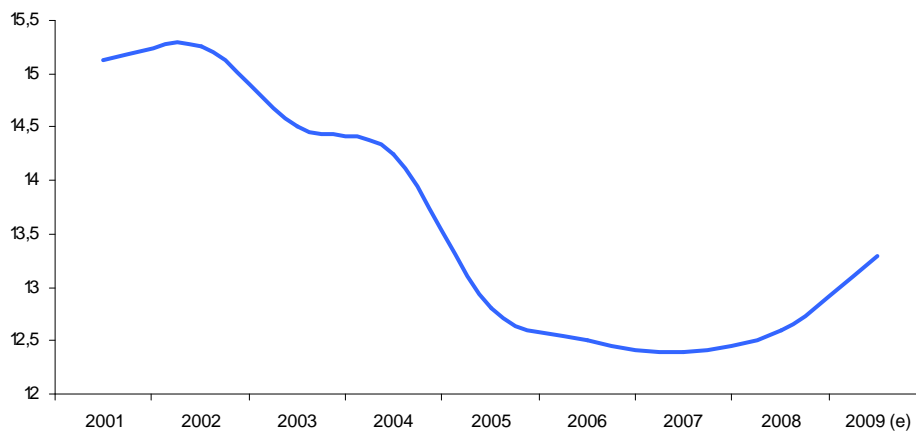
5.2 Contexte social

Le taux de chômage moyen a été de 14,1 % en 2008, mais il a culminé à 30 % pour la tranche des 20-24 ans et est estimé à 19 % pour les diplômés des universités. Ce taux élevé nuit à la croissance de long terme, réduit l'incitation à investir dans l'éducation et conduit à un



gaspillage des ressources publiques. D'ailleurs, l'édition 2009/2010 du rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial (FEM) de Davos a classé la Tunisie 98ème sur 133 pays en matière d'efficacité du marché du travail et 108ème pour l'existence de rigidités dans le marché de l'emploi. La structure de production tunisienne est dominée par les secteurs à faible taux d'encadrement et intensifs en main-d'œuvre non qualifiée.

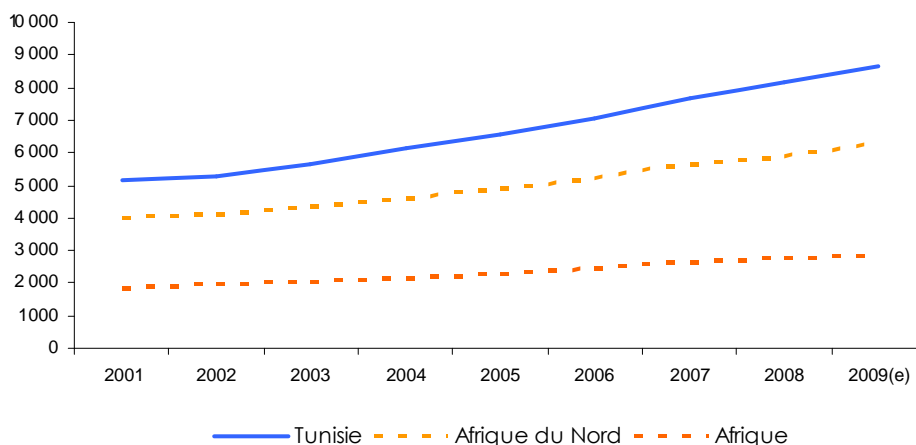
Taux de chômage, en %



Source : Banque Africaine de Développement

Le ratio « PIB par habitant » est en évolution croissante continue. Il enregistre un taux de croissance annuel moyen de 6,73% sur la période 2001-2009. Son niveau dépasse largement la moyenne observée au niveau des pays africains, particulièrement ceux de l'Afrique du Nord.

PIB par habitant (\$ PPA)



Source : Banque Africaine de Développement



Dans le secteur de la santé, des initiatives tentent depuis quelques années d'améliorer la qualité des services rendus aux malades dans les secteurs public et privé mais aussi de décongestionner les hôpitaux publics. Les dépenses de santé sont passées de 4,76% du PIB en 2008 à 4,56% en 2009 dont 2,66% et 2,59% pour le secteur privé. Les indicateurs de santé se sont améliorés entre 2008 et 2009, puisque l'espérance de vie à la naissance a augmenté, passant de 74,70 à 75,10 années. Le taux de couverture sociale des employés adhérents aux différents régimes de sécurité sociale est passé de 92% en 2008 à 93,2% en 2009. La mortalité infantile a baissé de 18,4 à 17,0 décès pour 1 000 naissances vivantes et le nombre de médecins pour 1 000 habitants est passé de 0,968 en 2007 à 1,563 en 2009. Le taux d'accès des femmes enceintes à une consultation prénatale est de 96%, tout comme le taux de couverture des naissances en milieu hospitalier.

5.3 Climat des affaires

L'édition 2010 du rapport Doing Business de la Banque mondiale a classé la Tunisie parmi les dix premiers pays du monde arabe, grâce à ses réformes importantes du système fiscal, de la sécurité sociale et du commerce extérieur. Le pays a introduit le paiement électronique (télédéclaration et téléliquidation) et mis en place un guichet unique virtuel (Tunisian Trade Net) dans le but de simplifier les procédures du commerce extérieur.

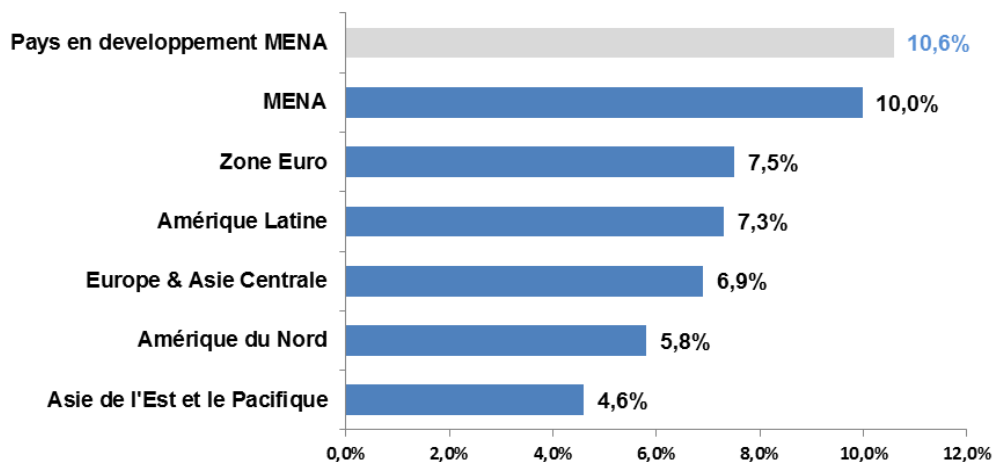
En matière de compétitivité globale, la Tunisie se situe en première position dans son environnement régional (Maghreb et Afrique). Elle a été classée première des pays du Maghreb et d'Afrique par le rapport 2008/2009 du FEM sur la compétitivité, 5ème dans le monde arabe et 36ème au niveau mondial – sur un total de 134 pays. Cependant, elle a perdu quatre places dans le rapport de 2009/2010, à la 40ème place sur 133 pays. Selon ce rapport, la Tunisie doit relever les défis de l'inefficience du marché du travail (98ème place), avec notamment la présence de rigidités (108ème place), le processus inadéquat de la formation des salaires (118ème place), la présence de taxes élevées (108ème place) et la faible participation des femmes dans la force de travail (124ème place). En outre, selon l'indice de liberté économique 2009 publié par Heritage Foundation et le quotidien Wall Street Journal, la Tunisie est classée 98ème sur 179 pays. Ce rapport analyse la liberté économique selon des critères allant de la liberté d'investissement et du commerce à la flexibilité de l'emploi.



6. Situation du marché du travail en Tunisie : comparaison régionale et internationale

6.1 Comparaison Zone MENA et reste du Monde

Le problème du chômage représente une entrave au développement social au niveau des pays en développement de la zone MENA, notamment pour la catégorie sociale constituée des jeunes. Le Taux de chômage dans les pays en développement de la région MENA est le plus importants par rapport aux autres régions du monde à fin 2010.

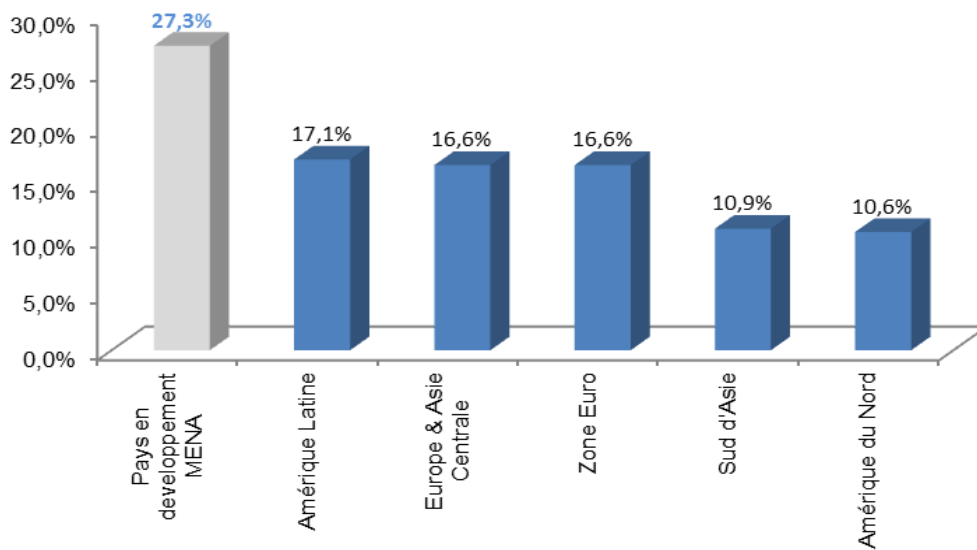


Source : Banque Mondiale, Barclays Capital.

D'après les prévisions de la Banque mondiale, la zone MENA souffre d'un taux de chômage alarmant en comparaison au reste du Monde. Le taux global de la population inactive dans cette zone s'élève à plus de 10,6%, soit le double du taux de chômage global affiché en Asie de l'Est et en Pacifique. A noter que ce taux de chômage s'est aggravé davantage pour les jeunes durant ces dernières années pour atteindre 27,3%.



Taux de chômage chez les jeunes au titre de l'année 2010



Source : Banque Mondiale, Barclays Capital.

Le taux de chômage chez les jeunes dans la zone MENA est presque 3 fois plus supérieur que celui enregistré dans les pays de l'Amérique du Nord ou en Sud de l'Asie et pratiquement 2 fois plus important que le taux affiché dans les pays européens.

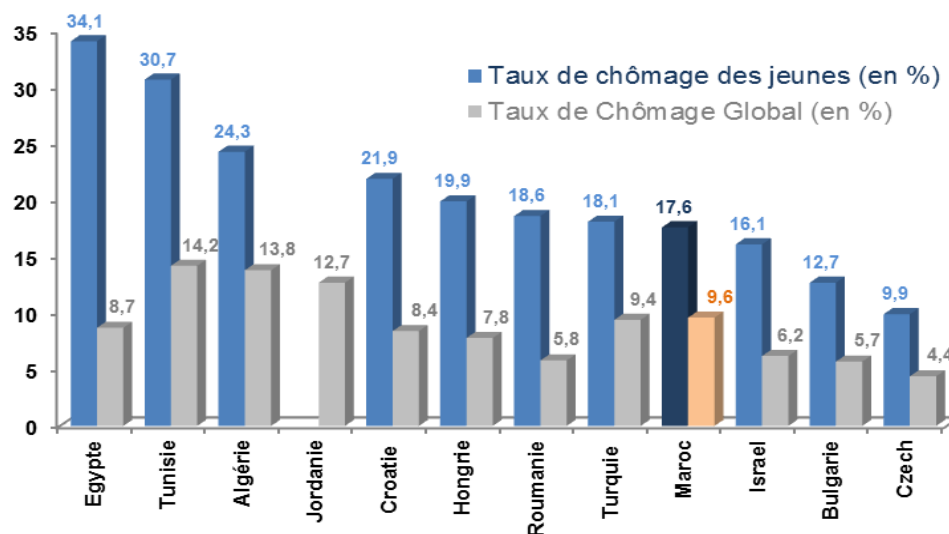
De ce fait, l'importance du taux de chômage dans les pays en voie de développement de la zone MENA (10,6%), notamment chez les jeunes (27,3%), constitue un sérieux problème pour la stabilité socioéconomique et politique dans cette région. En effet, ce taux est le plus important au niveau mondial vu qu'il dépasse même les taux enregistrés dans les pays subsahariens en Afrique (8%) ou les pays de l'Europe de l'Est (8,3%).

La Tunisie (14,2%) conserve le taux de chômage globale le plus important dans la zone MENA, suivie par l'Algérie (13,8%), la Jordanie (12,7%) et le Maroc (9,6%). Toutefois, le taux de chômage des jeunes est assez élevé en Egypte (34,1%), en Tunisie (30,7%) et en



Algérie (24,3%), tandis que la Banque Mondiale ne dispose pas de données concrètes sur le nombre de jeunes inactifs en Jordanie.

Taux de chômage global et du taux de chômage des jeunes
par pays dans la région MENA



Source : Banque Mondiale, Barclays Capital.

Quant au Maroc, le pays a réalisé d'énormes progrès sur la question de l'embauche des jeunes par rapport aux autres pays de la zone MENA, vu qu'il dépasse largement des pays comme la Croatie (21,9%), la Hongrie (18,6%), la Roumanie (18,6%) et la Turquie (18,1%).

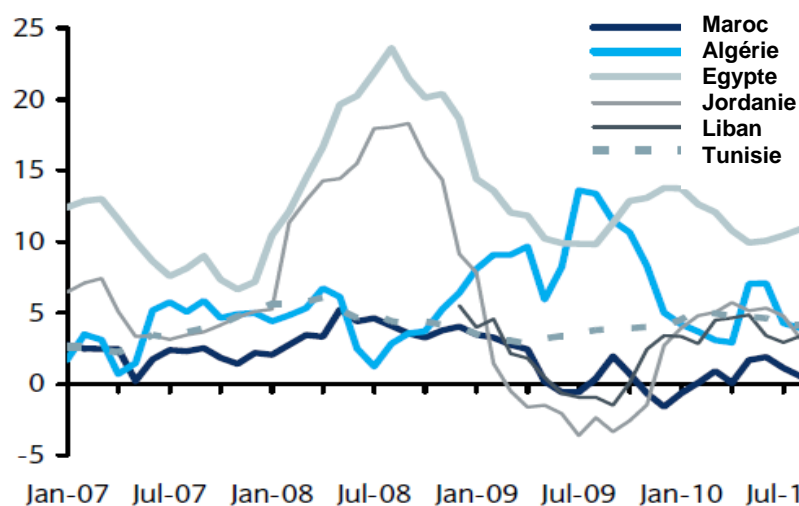
A signaler que la Banque Mondiale constate que la Tunisie et la Maroc se caractérisent par un nombre important de chômeurs diplômés, à forte prédominance féminine. En revanche, tous les pays susmentionnés sont diligemment tenus de trouver les solutions les plus adéquates pour remédier aux problèmes du chômage auprès des jeunes.



6.2 Inflation et pouvoir d'achat dans la zone MENA

Les manifestations, ayant dégénéré récemment dans plusieurs pays arabes appartenant à la région MENA et particulièrement en Algérie et en Jordanie, sont également engendrées par le taux insoutenable de l'inflation durant ces quatre dernières années. Cette inflation a été spécialement caractérisée par le surcroît excessif des prix de produits alimentaires de base comme l'huile, le sucre et la farine.

Taux d'inflation par pays de la zone MENA



Source : Barclays Capital.

Sur les six pays examinés, le Maroc détient l'inflation la plus faible au cours de ces dernières années, suivi par le Liban et dans une certaine mesure par la Tunisie. Toutefois, les économies égyptienne et algérienne ont subi, durant la même période, des fluctuations assez alarmantes de leur inflation. A l'instar de ces deux derniers pays, l'économie jordanienne a enregistré une hausse soutenue de son inflation en 2008 avant d'être partiellement maîtrisée à partir de l'année 2009. Ces pressions inflationnistes, ponctuées par la hausse du taux de chômage des jeunes, expliquent largement les



tensions populaires vécues pendant ces derniers jours dans des pays comme l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie.

7. Perspectives de l'économie tunisienne sur les deux prochaines années

7.1 Les secteurs impactés immédiatement par la crise politique

Les Investissements Directs Etrangers (IDE) se rétracteront et ralentiront vraisemblablement de manière très significative suite aux événements politiques survenus en Tunisie. Ces IDE ne reprendront qu'avec la restauration de la sécurité et la stabilité politique et socio-économique. Le secteur du Tourisme serait systématiquement affecté de manière négative par l'insécurité dans le pays, ce qui compromettrait sérieusement l'économie tunisienne en termes d'approvisionnement en devises.

Par ailleurs, les recettes fiscales et budgétaires rétréciront, pas uniquement en raison du ralentissement de l'économie tunisienne instable, mais également à cause des réparations de dommages causés par les dernières manifestations qui s'imposeraient au nouveau gouvernement en Tunisie.

Ces réparations concerneront essentiellement les dégâts se rapportant aux infrastructures, à la compensation des propriétaires (ayant subi des préjudices suite aux dernières ou aux prochaines turbulences sociales) et des victimes de la répression de l'ancien régime politique.

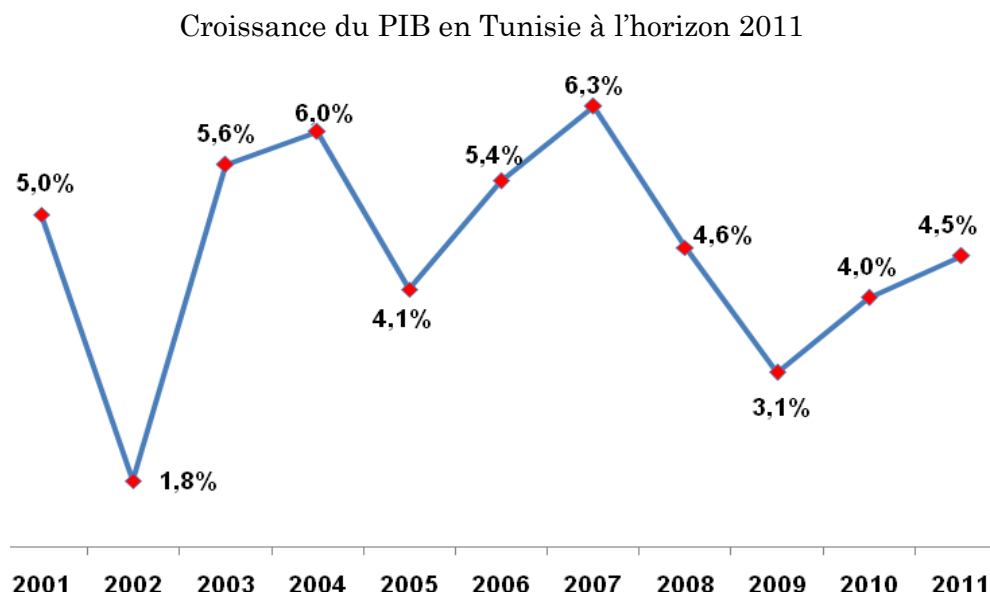
Le gouvernement tunisien, récemment désigné, sera amené à adopter d'autres mesures fiscales afin de relancer la consommation domestique, créer des emplois, réduire le taux de pauvreté et le taux de chômage qui sont assez significatifs dans le pays.

La politique fiscale tunisienne devrait notamment encourager le secteur privée, en proposant des taux d'imposition plus attractifs susceptibles de renforcer la performance et la rentabilité des entreprises tunisiennes, tout en soutenant leur politique de création



d'emplois. Cette initiative fiscale permettra d'apaiser les problèmes de chômage mais diminuera davantage les recettes fiscales.

Quant à la croissance de l'économie tunisienne à l'horizon 2011, le FMI avait prévu une croissance de 4% en 2010 et 4,5% en 2011. Néanmoins, les premières analyses de la croissance économique prévisionnelle en Tunisie subira, en fonction des événements actuels, un affaiblissement du PIB de plus de 2% (en évaluant les pertes actuelles à près de 1,6 milliard d'euros), cadencée par un affaîssement des recettes fiscales et une augmentation du déficit de la balance commerciale.



Source : Données FMI et sources nationales.
(Prévisions établies avant la crise politique)

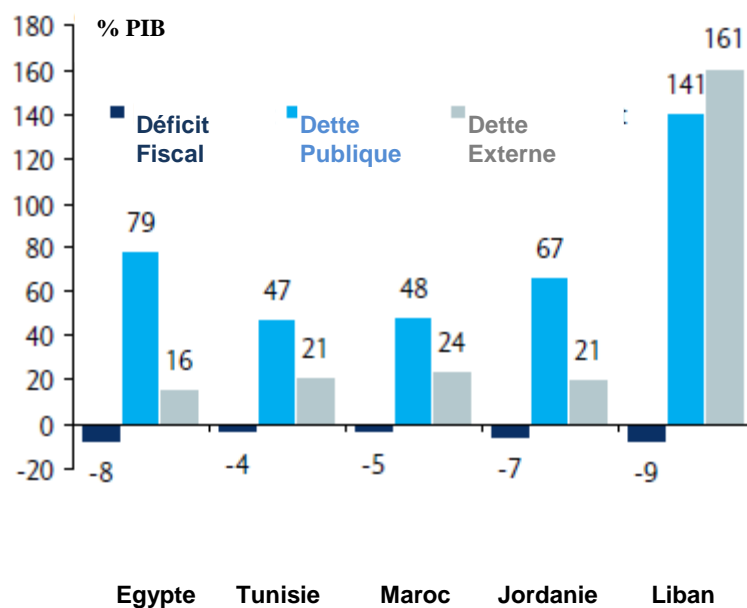
D'autres adversités externes entraveront la croissance du PIB tunisien durant les deux prochaines années, ils concernent la dépendance de l'économie du pays de la demande européenne qui a tendance à s'affaiblir davantage à cause des effets néfastes de la crise économique mondiale. Cette situation de récession dont souffre l'Union Européenne risque de peser très lourd sur l'économie tunisienne en termes de diminution de ses exportations des produits industriels, agroalimentaires, touristiques, etc.



7.2 Impacts sur les équilibres socioéconomiques

La Tunisie et le Maroc représentent les deux économies, parmi les cinq économies arabes examinées n'appartenant pas à l'OPEC, ayant un déficit fiscal ainsi qu'un taux d'endettement public et un taux d'endettement externe assez satisfaisants.

Situation fiscale et de l'endettement
de certains pays arabes (en %PIB) en 2010



Source : Barclays Capital.

Les deux pays susmentionnés affichent également un niveau d'endettement assez acceptable, du fait que leur dette publique est 3 fois moins importante que celle du Liban et 50% moins importante qu'en Egypte ou en Jordanie. En outre, la dette externe tunisienne et marocaine est 6 fois moins importante que celle enregistrées au Liban et un peu près similaires aux deux autres économies observées.



Le déficit fiscal de la Tunisie demeure comme le plus intéressant par rapport aux autres pays arabes analysés, en s'élevant à seulement -4% de son PIB en 2009. Ce déficit fiscal pourrait s'aggraver d'ici fin 2011 en raison des concessions que devrait réaliser le gouvernement tunisien afin de relancer l'économie du pays suite aux conséquences néfastes des derniers événements sociaux.

Généralement, la Tunisie profitait d'une situation financière consciencieuse et d'une confiance patente auprès des prêteurs tant multilatéraux que bilatéraux. La dette tunisienne, comparée à ses exportations, s'est certes accrue de 10,7% à 14,3% entre 2008 et 2009, mais son niveau prévisionnel, avant la crise, tendrait à baisser à 12,6% en 2010 et 10,3% en 2011. Cependant, les agitations socioéconomiques qui sévissent actuellement en Tunisie risqueraient de rehausser le niveau de cette dette.

Le niveau de vie en Tunisie, mesuré par l'indicateur PIB/habitant, est 3 fois plus supérieur que celui du continent africain et plus important que celui des autres pays nord-africains. Le taux de pauvreté est passé de 6% à 4,2% entre 1995 et 2000 pour s'établir à 3,8% en 2005, alors qu'il continuait de baisser en 2010. Toutefois, la pauvreté pourrait augmenter et se propager plus rapidement au sein de la population la plus fragile, occupant des emplois vulnérables, suite aux derniers événements politiques susceptibles d'aggraver la situation économique et sociale.

En conséquence, le nouveau gouvernement tunisien devrait mettre une politique active de l'emploi, notamment pour les jeunes diplômés. De ce fait, la question du chômage devrait être traitée de sa racine à travers une modernisation profonde des secteurs d'activité économique traditionnels comme : la confection, l'habillement, le tourisme de masse, l'agroalimentaire, etc.

Ces secteurs devront être complétés ou transformés grâce à l'émergence des secteurs d'activité économique novateurs tels que : la conception, le design, l'adoption efficace du marketing international, etc. De ce fait, la Tunisie serait tenue de profiter davantage de sa proximité de l'Europe pour développer des nouvelles industries (dans le secteur de



l'automobile, des nouvelles technologies...) dépassant ainsi les activités d'assemblage et de la sous-traitance.

Cette nouvelle politique économique permettrait au pays d'embaucher un grand nombre de main-d'œuvre qualifiée, tout en relançant la croissance économique en Tunisie. Ceci nécessiterait des changements structurels se traduisant par un ajustement de l'environnement social et éducatif, rythmé par la mise en place d'une rénovation et d'une modernisation de l'interaction entre les universités tunisiennes, les centres de recherche, le secteur financier, l'administration publique et les sociétés privées.

En parallèle, la Tunisie devrait accélérer sa politique d'ouverture sur les marchés internationaux, de s'offrir des plus larges opportunités pour les exportations du pays, en parachevant des accords définitifs de statut avancé avec l'Union Européenne, des conventions commerciales de libre-échange avec les Etats-Unis, tout en prospectant des nouveaux marchés dans les pays voisins africains ou méditerranéens.

Au niveau administratif, les autorités tunisiennes seraient tenues de maintenir et de développer leurs politiques d'amélioration du climat des affaires au sein du pays, en facilitant essentiellement les procédures douanières ou fiscales et en mettant en œuvre les meilleures plateformes nécessaires au soutien logistique du commerce international.

Le nouveau gouvernement devrait aussi accélérer sa stratégie d'assainissement et de consolidation de son secteur bancaire qui représenterait l'outil indispensable pour financer en particulier les entreprises tunisiennes et en générale la relance de l'économie du pays. Il est également tenu de privilégier le raffermissement des moyens de financement des PME et du microcrédit afin de donner la chance à toutes les couches sociales tunisiennes de profiter du développement socioéconomique.

Concernant le tourisme, la Tunisie devrait reprendre sa notoriété en tant qu'une destination caractérisée par sa stabilité politique, sociale et économique susceptibles de récupérer la confiance des opérateurs touristiques internationaux. Le pays serait encore obligé de revoir sa stratégie touristique de masse, exercée jusqu'à l'instant, en tablant



sur d'autres orientations comme le tourisme de luxe, tout en modernisant et en programmant des nouveaux projets de promotion touristique visant à stimuler l'activité économique.

S'agissant du marché boursier, au titre de l'exercice 2010, la Bourse de Tunis a enregistré certes une performance positive pour la huitième année consécutive, mais cette tendance haussière s'est estompée, dès le mois de Septembre de l'année précédente, et le marché a perdu sa vigueur à cause de l'impact négatif généré par la publication de la loi de finances 2011.

Les secteurs les plus performants du marché boursier tunisien en 2010 sont les valeurs bancaires du leasing (60,4%), les assurances (42,3%), les sociétés de l'industrie chimique (16,9%), le secteur de l'immobilier (15,3%) et les entreprises de l'agroalimentaire (14,4%).

Néanmoins, les manifestations socioéconomiques ayant provoqué le changement politique du 14 janvier 2011 ont produit des graves effets d'instabilité et de désordre au sein de la Bourse en Tunisie. Dès la journée du 10 janvier 2011, le marché de cote n'a pas cessé de dégringoler jusqu'à sa suspension à partir du 17 janvier.

Cette décision a intervenu afin de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, les produits négociables en Bourse ainsi que tout autre placement donnant lieu à un appel public à l'épargne. Ainsi, toutes les transactions sur le marché ainsi que l'ensemble des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM ont été définitivement bloquées par les autorités boursières tunisiennes jusqu'à nouvel ordre.

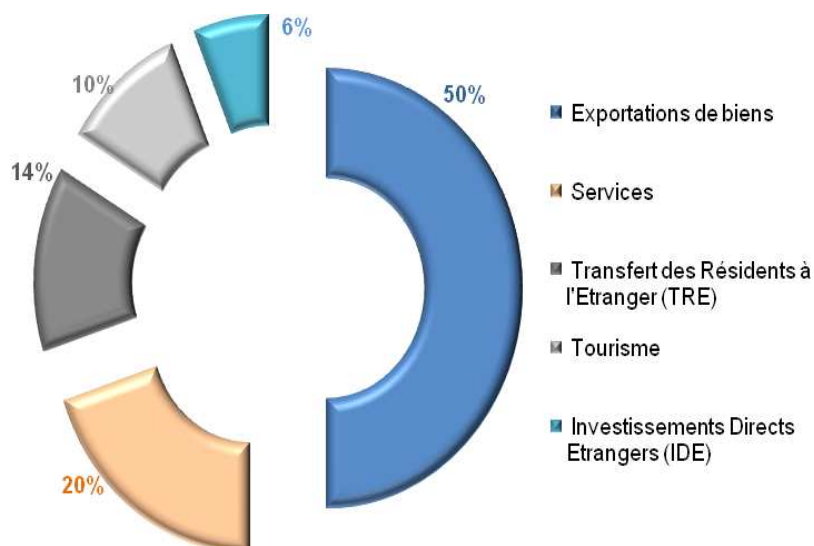
A signale que la situation actuelle compromettrait sérieusement la réalisation du plus important centre international de services financiers offshore dans la région de l'Afrique du Nord et l'un des plus important en Méditerranée, dénommé Tunis Financial Harbour (TFH), dont le lancement a été fixé en 2014.



7.3 Impacts sur les avoirs extérieurs nets

Les exportations de biens assurent au pays 50% de ses recettes en devises. Viennent en deuxième position les exportations de services avec 20%. Les transferts des résidents à l'étranger, le tourisme et les IDEs représentent, quant à eux, respectivement 14%, 10% et 6% des recettes en devises de la Tunisie.

Ventilation des recettes en devises de la Tunisie en 2009



Source : Banque Centrale de Tunisie

Partant de ce schéma de contribution sectorielle aux recettes en devises et des différents analyses évoquées précédemment sur l'impact de la crise actuelle sur les activités économiques sectorielles, les scénarios envisagés de l'évolution des avoirs extérieurs de la Tunisie en 2011 et 2012 se résumeraient comme suit :

- **Scénario très optimiste** : Il correspondrait à une augmentation importante en 2011 des transferts des tunisiens résidents à l'étranger de près de 10%, destinés à soutenir la population tunisienne à travers des actions solidaires. A leur tour, les exportations de services et les IDE s'accroîtraient de 5%, alors que les recettes des



exportations de biens et du tourisme se maintiendraient au même niveau qu'en 2010. Cette situation engendrerait un renforcement des Avoirs extérieurs nets (AEN) de plus de 3% entre 2010 et 2011¹.

En 2012, tous les composants des recettes en devises seraient en surcroît de 10%, à l'exception du secteur du Tourisme qui augmenterait uniquement de 5% en raison d'une reprise mesurée de la confiance des tours opérateurs. Cette situation s'impacterait positivement sur les AEN et les réserves en devises qui se consolideraient de plus de 10%.

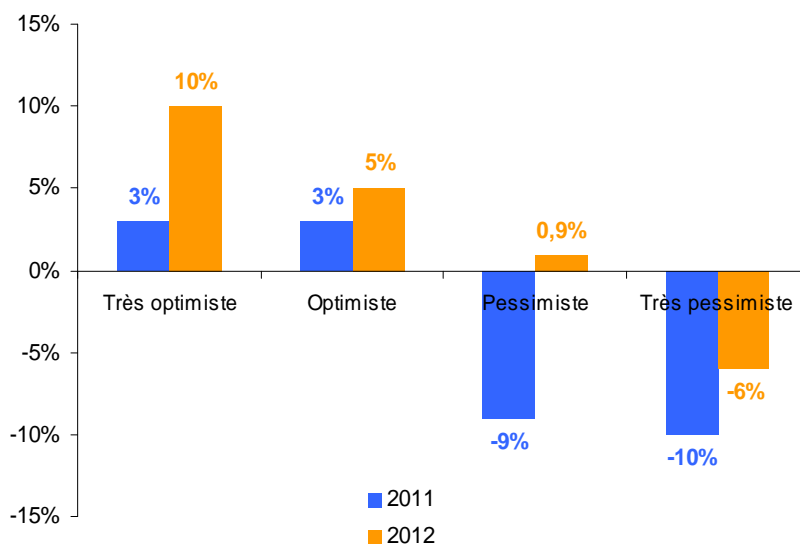
- **Scénario optimiste** : Il se traduirait par une augmentation des transferts des résidents à l'étranger de 5% en 2011 et 10% en 2012. Quant aux IDE et les exportations des services, ils resteraient inchangés entre 2010 et 2011 avant d'atteindre une croissance de 5% au cours de l'année suivante. Cependant, les exportations de biens et l'activité touristique se replieraient de près de 5% d'ici 2011, et augmenteraient respectivement de 5% et 0% en 2012. Ce scénario provoquerait pour les avoirs extérieurs nets un affaiblissement de 3% en 2011 et une relance de près de 5% en 2012.
- **Scénario pessimiste** : Il engendrerait en 2011 une forte chute de 15% des recettes du Tourisme ainsi qu'un sensible recul de 10% des autres composants, à l'exception des transferts des résidents à l'étranger (TRE) qui s'affermiraient de 5%. L'année 2012 se caractériserait par la reprise de 5% du secteur touristique et des TRE, une stagnation des exportations de biens et services et un éboulement de 5% des IDE tunisiens. Dans ce cas, les recettes en devise accuseront un effondrement de près de 9% en 2011 avant de se reprendre en 2012 avec une amélioration de +0,9%.
- **Scénario très pessimiste** : Il générerait un sévère écroulement des recettes en devise sur les deux prochaines années de près de 10% en 2011 et 6% en 2012. Cette situation proviendrait essentiellement d'une baisse assez conséquente en 2011 de

¹ Analyse prévisionnelle effectuée par la Direction des Etudes Economiques de la CDG en se basant sur une approche de la Balance des Paiements



15% pour les IDE et le tourisme, 10% pour les exportations de biens et services ainsi qu'une stagnation des transferts des résidents à l'étranger. Quant à l'année 2012, les IDE et le tourisme maintiendraient leur baisse de 10%, les exportations de biens et services s'affaibliraient de 5%, tandis que les TRE demeureront au même niveau que l'année précédente².

Scénarios d'évolution des avoirs extérieurs nets de la Tunisie en 2011 et 2012



Source : Direction des Etudes Economiques de la CDG (DEE)

Par ailleurs, les autorités monétaires ont prévu, avant ces derniers changements politiques, d'aligner leur taux de change effectif réel (TCER) tunisien sur un taux de change flottant, cadencé par une dévaluation de leur TCER et une ouverture plus importante de leur économie sur l'extérieur.

En fait, cette dévaluation a pour objectif de consolider la compétitivité des exportations en Tunisie et se traduit par une convertibilité totale du Dinar et de la mobilité parfaite

² Ces prévisions restent très tributaires aux évolutions de la scène politique tunisienne sur les 6 prochains mois de l'année 2011.

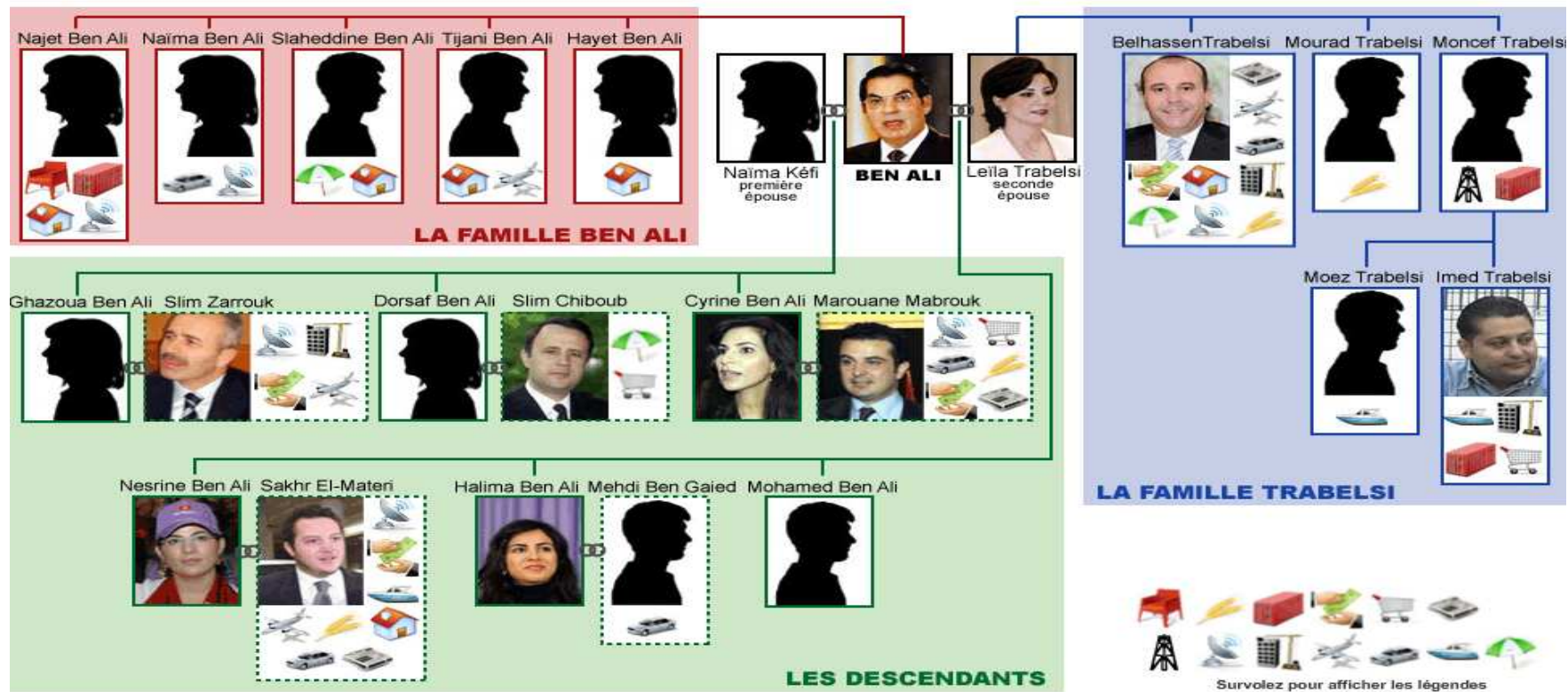


Pôle Stratégie & Développement
Direction des Etudes Economiques

du capital, prévue initialement en 2010 et reportée en 2014 à cause de la crise mondiale ayant sévit en 2008. En raison, des dernières turbulences socioéconomiques survenues en début 2011, le processus de convertibilité du Dinar prendrait vraisemblablement plus de temps que prévu.



8. Annexe : Participations entrepreneuriales de la Famille BENALI



Source : Journal le Monde.



Les différentes entreprises et participations de la Famille BEN ALI sont estimées à 5 milliards de dollars et seraient probablement transférées au profit de l'Etat tunisien en tant que deniers publics. Le patrimoine des différents membres de la Famille (présentés de gauche à droite sur la fiche ci-dessus) sont réparties comme suit :

- Najat BEN ALI (Sœur du Président) : Elle est propriétaire avec sa famille des sociétés d'import-export El-Almana et Deternet ainsi que de plusieurs sociétés d'ameublement. Ils sont actionnaires dans la société Karthago Airline (avec Belhassen TRABELSI).
- Naïma BEN ALI (Sœur du Président) : Sa famille est spécialisée dans l'importation de voitures de luxe.
- Slaheddine BEN ALI (Frère du Président) : Il possède la société immobilière Monia et le parc d'attraction Adam Parc. Il importe également du métal et des vêtements.
- Tijani BEN ALI (Frère du Président) : Il est propriétaire de la performante société immobilière Minerva et actionnaire dans la compagnie de service aéroportuaire AeroTravel.
- Hayet BEN ALI (Sœur du Président) : Installée en Allemagne, elle détient plusieurs hôtels et immeubles.
- Ghazoua BENALI & Slim ZARROUK (Fille et Gendre du Président) : Ils ont acquis la société Céramique après sa privatisation, grâce à laquelle M. Slim ZARROUK est devenu administrateur au sein de la société Sotetel. Ils sont aussi en possession des sociétés de Tunisie Plastiques Systèmes, Mediterranean Air Services (gestion de services de l'aéroport du Tunis), Medinvest (investissements financiers), Medsoft (informatiques) et détiennent des parts dans la banque Mediobanca (banque d'investissement italienne).
- Dorsaf BENALI & Slim CHIBOUB (Fille et Gendre du Président) : Ils ont une marina et sont à l'origine de l'implantation du Groupe français Carrefour en Tunisie.



- Cyrine BENALI & Marouane MABROUK (Fille et Gendre du Président) : ils ont obtenu la troisième licence téléphonique de l'opérateur Orange et possèdent la société Planet Tunisie (services internet). Ils jouent un rôle prépondérant dans le domaine de la Finance dans le pays, à travers leur prise de participation dans la Banque de Tunisie (l'une des plus importantes banques privées), et interviennent dans le domaine de la distribution grâce à leur possession de la compagnie MEDIS (Monoprix et Touta).

Ils sont notamment les importateurs officiels en Tunisie des marques de voitures Mercedes et Fiat. Ils s'approprient le Groupe Industrie Alimentaires de Tunisie, la Société Tunisienne de Chocolaterie ainsi que des parts dans plusieurs compagnies immobilières, de services ou d'investissements.

- Nesrine BENALI & Sakhr EL-MATERI (Fille et Gendre du Président) : Ils sont administrateurs des Banques Zitouna et Attijari. Ils sont également les propriétaires du Groupe concessionnaire d'ENNAKL (société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca) qui est l'importateur officiel de plusieurs marques de voitures (Volkswagen, Audi, Porsche, Seat, Kia). Ils disposent d'un Groupe de média composé de Zitouna FM, Assabah et Le Temps.

M. Sakhr EL-MATERI occupe le poste du Président du conseil d'administration de la compagnie Tunisiana (première Groupe de la téléphonie mobile dans le pays) et de la holding Princess Group. Il possède encore des participations dans de nombreuses sociétés immobilières, de croisière touristique et d'agroalimentaire.

- Halima BENALI & Mehdi BEN GAIED (Fille et futur Gendre du Président) : M. Mehdi BEN GAIED a été récemment nommé Président de la société Stafim, le concessionnaire de Peugeot en Tunisie.
- Mohammed BEN ALI, le plus jeune des enfants du Président, est âgé de 5 ans.
- Benlhassen TRABELSI (Beau-frère du Président) : Il est l'actionnaire principale de la société Karthago Airline, propriétaire de la plus importante cimenterie dans le pays et



administrateur au conseil d'administration de la Banque de Tunisie. Il possède notamment une entreprise de production qui détient plus de la majorité du marché de l'industrie audiovisuelle du pays ainsi que plusieurs chaînes de télévision et de radio.

Il a investi dans d'autres activités économique tels que : les projets hôteliers et touristiques, l'assemblage de véhicules motorisés, des produits agricoles comme le sucre, dans la promotion immobilière, etc.

- Mourad TRABELSI (Beau-frère du Président) : Il monopolise le transport du pétrole dans le pays ainsi que l'importation de certains produits alimentaires comme la banane.
- Moncef TRABELSI (Beau-frère du Président) : Il détient le monopole du transport des produits pétroliers, l'exportation des produits aquacoles (en particulier le thon tunisien) ainsi que l'exclusivité de la pêche dans le lac du pays.
- Moaz TRABELSI (Fils de Moncef TRABELSI) : Il est impliqué dans le commerce des yachts de luxe.
- Imed TRABELSI (Fils de Moncef TRABELSI) : Il est propriétaire de la compagnie Business Med Holding (intervenant dans la grande distribution, la promotion immobilière, transport et voyages touristiques) à travers laquelle il participe dans la concession de Bricorama en Tunisie et dans le commerce des yachts de luxe. Il a été assassiné au début janvier, lors du dernier soulèvement du peuple tunisien contre le gouvernement de l'ancien Président BEN ALI.



Pôle Stratégie & Développement
Direction des Etudes Economiques

CONTACTS

Youssef LAHARACH : 93 44 - Salwa SERHANI: 93 87
Saloua TAKARROUMT: 93 77 - Charaf BRITEL: 91 55
Direction des Etudes Economiques; E-mail: ETUDES@cdg.ma; Fax: 0537 669436